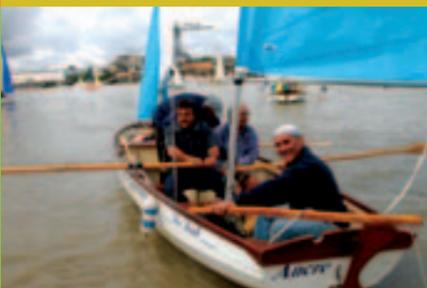




**Portrait**  
**Jardinier**  
**au Mortrait p 6**



**Blordière**  
**Fête du quai**  
**Léon-Sécher p 16**



**Mémoire**  
**Un siècle**  
**de régates p 20**



**Aider**  
**les enfants**  
**en difficulté**



10



5



N° 11

Le mensuel d'information municipale



8



5



19



18



20



16



14

# SOMMAIRE

[www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)



Responsable de la publication : Dominique Mérel, Première adjointe  
Directeur de la communication : Jacques Lamy  
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand  
Journaliste : Céline Fichet  
Photographe : Thierry Mézerette  
Ont participé à ce numéro : Patricia Bassen, Isabelle Corbé, Laurence Couvrand, Thierry Goussin, Lucie Renaudineau, Benjamin Reverdy.  
Maquette : MCM Informations  
Impression : Imaye (Laval) label Imprim'vert  
Régie Publicitaire : GECOP.  
Tirage : 21 000 exemplaires  
Contact : Rezé mensuel, Hôtel de ville  
BP 159 44403 Rezé Cedex 02 40 84 43 00.  
Imprimé sur papier recyclé Eural super silk à 100% à partir de vieux papiers.

## FAITS DU MOIS

- 5** Des collégiens courent contre la faim
- 6** Rezé les Couleurs : un succès
- 7** Où en est-on de l'engagement associatif ?

## ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Aider les enfants en difficulté
- 10** Les travaux de l'été
- 12** Conseil municipal

## ACTUALITÉ QUARTIERS

- 16** Fête du quai Léon-Sécher
- 18** Pédibus, une idée qui marche
- 19** Journées du patrimoine
- MAGAZINE**
- 20** Un siècle de régates
- 22** Sortir

# Travaillons ensemble à la réussite éducative des jeunes



## EDITORIAL

par Gilles Retière,  
Maire de Rezé et Vice-Président de Nantes Métropole

■ Assurer aux enfants l'égalité républicaine est un engagement majeur de la municipalité. Aussi, avons-nous décidé de mettre en place le programme de réussite éducative institué par le gouvernement. Il apporte des réponses individualisées aux enfants

et aux familles qui présentent des signes de fragilité d'ordre social, culturel, éducatif ou médical, ou des problèmes de comportements préjudiciables à leur apprentissage de la vie en société. Mais, avant d'envisager les formes d'aides, il nous fallait travailler ensemble, les services de l'Etat, de l'Education nationale, du Conseil général et de la Ville. Jusque-là, chacun avait l'habitude de travailler selon sa propre logique, sans s'occuper des autres intervenants, en ne partageant jamais ses informations. J'ai donc souhaité que l'on s'attaque vraiment aux problèmes de relations entre les institutions. Un "chantier" qui a été observé de très près par Nantes et



Saint-Nazaire. Le dispositif de réussite éducative nous permet enfin de mettre en commun nos informations et nos stratégies d'actions. Pour appréhender ensemble la situation, l'envisager dans sa globalité et apporter des réponses de manière concertée, il faut que chaque acteur de terrain ait le diagnostic des autres partenaires. Depuis septembre 2005, les réunions entre les institutions se sont succédé instaurant un véritable climat de confiance. Les cloisons sont tombées : les informations sur les enfants et les familles en fragilité demeurent confidentielles mais sont désormais accessibles à l'ensemble des acteurs de terrain. Un protocole fixant les modalités pour trois ans a été signé le 14 juin par toutes les institutions. Aujourd'hui, nos équipes sont en place et sont déjà au travail. Pour apporter des solutions concrètes aux enfants qui en ont besoin.



FAITS DU MOIS



## CLIN D'ŒIL

**Des agrumes à la Balinière.** Avec la mise en place d'agrumes dans sa cour, le château de la Balinière prend des allures de petit Versailles. Depuis juin, six orangers et trois citronniers ornent sa façade. En octobre, les arbres rejoindront non pas l'orange-rie mais les serres municipales pour passer l'hiver à l'abri des gelées.



## L'ÉVÉNEMENT

**FORUM DES ASSOCIATIONS.** Elles sont tournées vers le sport, la culture, les loisirs, la santé, le social, l'éducation, la solidarité, la citoyenneté. 82 associations rezéennes participeront au forum le 2 septembre, de 14h à 18h30. Elles présenteront leurs activités et leurs projets au public. La veille, à 20h30, le café-débat, en présence de Jacques Ion, sociologue et chercheur au CNRS, proposera une réflexion sur : "L'engagement associatif comme lien de socialisation ?".

1<sup>er</sup> et 2 septembre à la Trocardière

## BRAVO !

**Un beau chèque contre la faim.** Coup de chapeau aux 700 élèves du collège Petite-Lande. Ils ont récolté 5 500 € pour l'association Action contre la faim, en mais dernier lors de la Quinzaine de la citoyenneté organisée par la Ville. Comment ? En organisant une course et en sponsorisant chaque kilomètre parcouru par des parrains. Plus les enfants couraient et plus les dons étaient importants. Une équation fort bien comprise.



## À NE PAS MANQUER

**ÉVÉNEMENT :** Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre (p19 et p23) ■ **CULTURE :** Présentation de la saison artistique de l'Arc (p22) ■ **SPORTS :** Les régates de Trentemoult le 17 septembre (p20) ■ **BROCANTE :** vide-grenier à la Houssais le 30 septembre (p22) ■ **ÉVÉNEMENT :** Fête du quai Léon-Sécher les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre (p16 et p22) ■ **ASSOCIATIONS :** café-débat le 1<sup>er</sup> septembre, forum le 2 septembre (p7 et p23) ■

## LA PHOTO

**REZÉ LES COULEURS.** La troisième édition de la fête fut un festival de couleurs et d'initiatives. Les habitants ne se sont pas fait prier pour descendre tables, chaises, apéros dans la rue. Près de 200 pique-niques ont été ainsi partagés entre voisins. Au fait, vous souvenez-vous du quartier qui avait hissé le violet cette année ? Pour vous aider : avec l'aide de l'association Artéchéri, les habitants, enfants et adultes, avaient collé du papier-peint sur les façades de leurs immeubles.



## LE PROFIL

Parmi la bonne dizaine de parcelles individuelles des récents jardins familiaux et communautaire du Mortrait à la Blordière, celle de **FRANCK MARTINEAU** aligne, sur une superficie de 50 m<sup>2</sup>, des rangs de betteraves, melons, haricots blancs,

radis, courgettes et tomates. Ce chaudronnier de métier, qui vit en appartement avec femme et enfants près de l'église Saint-Paul, a commencé à bêcher en avril.

Entre jardiniers, "on se rend des services, on échange des conseils" explique-t-il. Cela va du prêt d'outils au troc de plants en passant par le planning pour l'arrosage l'été, sans oublier les parcelles collectives : "On fait des réunions pour savoir quel groupe s'occupe des pommes de terre, lequel va bêcher le terrain pour les légumes demi-sec."

Quoi qu'il en soit, Franck, lui, oublie le temps qui passe, tout "au plaisir et à la détente" que lui procure le jardinage. "On va bientôt

avoir une aire de pique-nique et de jeux."

Rens. Centre socioculturel Jaunais-Blordière, 02 51 70 06 66.



**Franck cultive la détente et la solidarité avec ses pairs jardiniers du Mortrait.**

## LA QUESTION

### Où en est-on de l'engagement associatif ?

**Jacques Ion,** sociologue, directeur de recherche au CNRS de Saint-Etienne.



On assiste à une revalorisation considérable de l'engagement associatif, qui va de pair avec une transformation de la hiérarchie des engagements. Il y a 20 ans, on trouvait l'engagement politique au sommet, devant le syndical et l'associatif.

Le militantisme était politique, ouvrier, masculin. Ce modèle unique n'est plus le seul aujourd'hui. D'autres façons d'être acteur ont acquis droit de cité. Et les femmes ont fait une entrée massive dans les activités associatives.

Les associations ont longtemps fonctionné sur le modèle de la démocratie représentative. On rencontre désormais des velléités de démocratie participative, des aspirations à parler en nom propre. Les grosses fédérations ont de ce fait plus de mal à recruter.

On s'est longtemps mobilisé pour des jours meilleurs. Maintenant, on se mobilise pour que demain ne soit pas pire qu'aujourd'hui. On peut s'engager à court terme, pour une cause précise, sans vouloir transformer les choses en profondeur. L'horizon du grand soir a fait place à un idéalisme pragmatique : on veut agir ici et maintenant, à son échelle. Ce souci de l'action, qui prend le pas sur la sociabilité, est l'une des caractéristiques fortes de la vie associative.

Les gens bougent, zappent, ils peuvent être dans plusieurs structures. C'est le "militantisme post-it". On pouvait auparavant être membre d'une association sans rien y faire. C'était aussi une forme de définition sociale. Les gens aujourd'hui s'impliquent peut-être moins longtemps mais plus fortement, et se désengagent souvent aussi vite.

\* Jacques Ion animera le café-débat du Forum des associations le 1<sup>er</sup> septembre.

## LE CHIFFRE

# 15 007



C'est le nombre de visiteurs du salon Natura 2006. Près de 3 000 de plus qu'en 2004. En pourcentage\* : 88% des visiteurs sont satisfaits de la qualité du salon, 48% viennent pour la première fois, 49% viennent pour s'informer sur les produits bio, 41% pour en acheter, 8% assistent à une conférence. Thème de l'édition 2007, du 9 au 12 février : le changement climatique.

\*Enquête des étudiants en BTS de l'Enacom auprès de 200 visiteurs

## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**Coordonner et élargir les efforts pour donner de nouvelles chances aux enfants qui rencontrent des difficultés. Les institutions et les professionnels sont d'accord sur l'objectif et la méthode.**



**Près de 100 enfants concernés**

A Rezé, une trentaine d'enfants du premier degré et quelques jeunes collégiens pourraient bénéficier de ce dispositif dès 2006. Dans un premier temps, les enfants de 2 à 11 ans, puis les adolescents du second degré. Un budget de 113 000 € a été prévu pour 2006, l'Etat ayant versé 40 000 € au titre de la mise en place du dispositif dès 2005.

Objectif du programme de réussite éducative d'une durée de 3 ans : aider les enfants qui rencontrent des difficultés.

# Aider les enfants en difficulté

**J**e souhaitais depuis longtemps que chaque institution puisse connaître les difficultés et les actions des autres acteurs. La confidentialité du travail social est nécessaire, mais elle peut nuire à l'enfant si elle n'est pas partagée avec ceux qui le prennent en charge à un autre moment. Le dispositif Pre (Programme de réussite éducative) mis en place par l'Etat m'a donné l'occasion de faire bouger les institutions autour d'un projet commun", commente Gilles Retière. L'innovation majeure de ce dispositif, c'est la méthode : État, Éducation nationale, Département et Ville de Rezé se sont mis d'accord pour repérer les enfants pouvant être concernés, évaluer leurs besoins et proposer aux familles une intervention coordonnée. Le

14 juin, un protocole de trois ans (2006-2009) était signé en mairie par tous les partenaires\* et fixait les modalités d'application. Seuls les acteurs de terrain (enseignants, assistants sociaux, éducateurs) connaissent le nom de l'enfant et les difficultés qu'il rencontre. Le maire, le préfet, l'inspecteur d'académie n'ont pas à connaître la liste. L'important est que les échanges aient lieu à la base.

### Comment fonctionne le Pre ?

Piloté par le CCAS (centre communal d'action sociale), le dispositif est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire qui travaille en lien direct avec les enfants et leur famille (assistantes sociales, puéricultrices, conseillers pédagogiques,

psychologue et le service action sociale de la Ville). Les groupes sont déjà au travail. De premières situations ont été étudiées, avec en ligne de mire, toujours cet objectif d'accompagner les enfants pour qu'ils ne soient ni en rupture sociale ni en échec. Exemples : Une fillette ne peut aller chez l'orthophoniste faute

de moyen de transport. L'équipe du Pre trouvera une solution en accord avec la famille. Pour permettre à un enfant handicapé de participer aux activités de l'accueil périscolaire, le dispositif prendra en charge le coût d'un accompagnateur. Plus la situation sera complexe, plus se feront ressentir

les bénéfices et la nécessité du travail en commun des professionnels.

### Les réactions

"L'avancée du dispositif rezéen a facilité l'approche départementale pour les autres programmes de réussite éducative en cours (Nantes, Saint-Herblain, Saint-Nazaire)", rapporte Brigitte Rabault, responsable de la délégation solidarité au conseil général. "Le fonctionnement de ce programme est audacieux puisqu'il repose sur le partage d'informations des professionnels, sur le décloisonnement des esprits", confie Jean-Marie Renault, inspecteur académique. "Il suppose en effet un climat de confiance entre les enfants, les familles et les services. Le protocole garantit

la protection des personnes. Nous devons réussir pour les jeunes et les accompagner sur le chemin de la citoyenneté", renchérit Gilles Cantal, sous-préfet chargé de mission de la politique de la ville. "Jusqu' alors nous donnions un coup de main de manière informelle aux enfants et à leurs proches. Avec le Pre, nous avons un cadre pour intervenir auprès d'eux", confie Lionel Jouin, président du centre socioculturel du Château.

\*Signataires : Ville de Rezé, Etat, Conseil général, Inspection académique, Fédération des amicales laïques, Caisse d'allocations familiales, centres socioculturels Château et Ragon, association rezéenne pour l'enfance et la jeunesse, association de prévention spécialisée Fernand-Deligny et l'école des parents et des éducateurs de Loire-Atlantique.

## PAROLE D'ÉLUE



**Christine Coutant, conseillère municipale déléguée à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants.**

## Au cœur du dispositif : l'enfant et sa famille

Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants, qui rencontrent des difficultés, trouvent leur place. De nombreuses actions sont conduites dans ou hors le cadre scolaire. Elles démontrent chaque jour leur intérêt (contrat éducatif local, contrat temps libre,...) mais elles ne suffisent pas toujours. Le programme de réussite éducative n'est pas un dispositif de plus, mais bien un moyen de mobiliser tous les professionnels au service de ceux qui en ont le plus besoin. Au cœur de ce programme : l'enfant et sa famille. Sans l'accord et l'implication de celle-ci, aucune action ne peut être engagée. Jusqu' alors, chaque institution s'adressait aux parents, ce qui multipliait le nombre d'interlocuteurs. Avec le PRE, on gagne en lisibilité et en clarté. Les parents aidés n'ont plus qu'un seul interlocuteur : le conseiller pédagogique, l'assistante sociale ou un autre partenaire connu de la famille et ayant sa confiance. Avec un seul référent, c'est aussi une façon de donner de la cohérence aux actions et aux solutions proposées aux familles. Tout le monde travaille bien dans le même sens et dans l'intérêt de l'enfant. C'est très rassurant pour les parents de pouvoir compter sur une aide concertée. Enfin, avec ce dispositif, les professionnels seront plus réactifs : diagnostic plus rapide, vision globale des problèmes, meilleure évaluation des actions à mener. Cette réactivité est importante : plus l'enfant est pris en charge tôt plus il a de chances de s'accomplir.

## TRAVAUX

**Chantiers de rénovation ou de construction.  
Tour d'horizon des travaux entrepris par la Ville, cet été.**

# Les chantiers de l'été

### Les écoles

#### ■ Groupe Scolaire Ouche-Dinier

La rénovation, commencée en 2005, s'est achevée cet été : travaux de mise aux normes électricité et incendie, installation de portes coupe-feu, des peintures intérieures et extérieures, aménagement de sanitaires. Coût de cette 2<sup>e</sup> phase de travaux : 387 000 € TTC.

#### ■ Rénovation des cours d'écoles

Le service des Espaces verts a procédé à la rénovation des cours d'écoles

pour un montant d'environ 50 000 € TTC. Les opérations les plus importantes concernent :

- **Ouche-Dinier 1 et 2** (réhabilitation des cours et des jeux). Coûts : 2 000 € et 20 000 € TTC.

- **Maternelle Chêne-Creux** (réhabilitation de la cour et des jeux). Coût : 29 000 € TTC.

#### ■ Groupe scolaire Port-au-Blé

Le modulaire, installé l'année dernière par la Ville pour faire face à l'augmentation des effectifs, a été déplacé sur un terrain en herbe, au nord de l'école. Ce déplacement

permet de redonner de l'espace aux enfants dans la cour.

Coût : 65 000 € TTC.

#### ■ Maternelle Château-Nord

Les faux plafonds de trois classes ont été refaits pour améliorer l'isolation acoustique, suite aux travaux d'urgence réalisés cet hiver. Coût : 20 000 € TTC.

#### ■ Entretien et maintenance

Comme chaque année, des travaux d'entretien et de maintenance ont été menés dans les écoles par les agents du Centre technique bâtiment de la Ville afin

d'améliorer le patrimoine et les conditions d'accueil des usagers : luminaires, isolation, robinetterie, maçonnerie...

### Loisirs, sports, culture

#### ■ Rénovation de la Barakason

Les travaux commencent en août : surélévation de la salle, amélioration de l'acoustique, de l'accueil du public et des artistes, création d'une salle de répétition... Pendant le chantier, jusqu'à l'été 2007, la salle est fermée mais les concerts continuent hors les murs. Coût : 1 800 000 € TTC.

#### ■ Gymnase Julien-Douillard

Le faux plafond et l'éclairage de la salle omnisports ont été remplacés. La réfection du sol sportif est prévue pour l'été prochain. Coût : 195 000 € TTC.

#### ■ Piscine Victor-Jara

En juin, les carrelages du grand bassin ont été repris et le système de traitement de l'eau de la patageoire a bénéficié d'améliorations. Coût : 40 000 € TTC.



Église Saint-Pierre : début de la réhabilitation.

#### ■ Robinière : salle de convivialité

Pour répondre aux attentes des clubs utilisateurs du stade, la Ville construit une salle de convivialité de 120 m<sup>2</sup> ainsi que des locaux de rangements de 140 m<sup>2</sup>. Le chantier devrait s'achever au printemps prochain. Coût : 587 000 € TTC.

#### ■ CSC Jaunais-Blordière Chemin-Bleu

Après un an et demi de chantier, le nouveau bâtiment du centre socioculturel Jaunais-Blordière va ouvrir ses portes. La base nautique de l'Arpej et une partie des activités du CSC s'y installeront cet automne. En bord de Sèvre, ce bâtiment aux formes audacieuses

est le deuxième équipement municipal conçu en démarche de haute qualité environnementale (HQE) avec de fortes exigences en matière d'économies d'énergie. Coût : 2 300 000 € TTC.

### Autres bâtiments

#### ■ Résidence Mauperthuis

Les travaux de création d'une salle à manger au premier étage de la résidence pour personnes âgées commencent en septembre pour s'achever à la fin de l'année. Coût : 130 000 € TTC.

#### ■ Hangar en terre crue

Aux serres municipales de la Classerie, le chantier de construction d'un hangar en terre crue est terminé. Destiné au service municipal des espaces verts, le bâtiment a été réalisé selon des critères de haute qualité environnementale par une équipe de l'association d'insertion Trajet. Coût : 250 000 € TTC.

#### ■ Eglise Saint-Pierre



La réhabilitation commence. Des travaux de sauvegarde des vitraux ont commencé en juillet et s'achèveront à la fin de l'année. Par ailleurs, des échafaudages ont été posés pour permettre la réalisation d'un diagnostic avant travaux sur le clocher. Ils devraient rester en place pendant 2 ans. Coût : 300 000 € TTC.

#### ■ Calfeutrage des bâtiments

Dans le cadre de la démarche engagée par la Ville en matière de maîtrise de l'énergie, des travaux de calfeutrage des portes et

fenêtres ont été réalisés dans plusieurs écoles et bâtiments municipaux. Coût : 5 000 € TTC.

#### ■ Maison de l'emploi

Agrandissement de l'accueil des locaux du Plan local pour l'emploi qui à partir du 14 septembre cèdera sa place à la Maison de l'emploi du Sud-Loire. Réfection des plafonds, des sols. Renfort du câblage électrique pour l'installation d'un parc informatique. Coût : 30 000 € TTC.

### Les espaces verts

#### ■ Square Bonamy

Création d'aires de jeux pour les 3-6 ans et pour les 6-12 ans. Mise en place de deux buts de foot dans les prairies de Sèvre du Chemin-Bleu. Coût : 30 000 € TTC.

#### ■ Promenade Colder

Les travaux de réaménagement de l'aire collective de jeux débuteront à la fin de l'été : réhabilitation des jeux d'enfants. Coût : 8 000 € TTC.

### Les travaux de Nantes Métropole

La communauté urbaine a poursuivi cet été son chantier rue du Moulin-Guibreteau (rénovation des conduites d'assainissement et aménagement de la voirie, 450 000 €), mis en place deux bandes cyclables de 500 m chacune entre le boulevard De Gaulle et la rue Eric-Tabarly (30 000 €) et modifié l'aménagement place Daviais pour le passage des bus à double sens (25 000 €).

Les autres travaux ont consisté à reprendre l'enrobé sur tout ou partie des rues Fraix, Lagathu, Blordière, boulevard De Gaulle et des deux giratoires 8-Mai-1945, Marguyonnes, 18-Juin-1940 (321 000 €). Enfin, Nantes Métropole a remis en état le chemin sablé de la Cité des Etoiles (Ragon) et installé deux terrains de pétanque pour les habitants (20 000 €).



Élargissement de la voie place Daviais.

## CONSEIL MUNICIPAL

**Brutale baisse des aides de la Caf. Un coup dur pour les centres de loisirs, les crèches et l'Arpej dénoncé lors du conseil municipal du 30 juin.**



Partenaire des actions à destination des jeunes, contrats temps libres et enfance, la Caf réduit son soutien financier à la Ville.

# Vives réactions face au retrait de la Caf

L'annonce de la réduction du soutien financier de la Caisse d'allocations familiales a fait réagir les élus municipaux lors de l'examen des prolongations des contrats enfance, éducatif et temps libres. "Aucune action nouvelle ne sera financée. Ce qui pénalise gravement le développement des actions collectives en faveur des familles aux revenus modestes", a dénoncé Dominique Mérel, première adjointe. "Ce désengagement fait suite aux décisions gouvernementales de privilégier les aides directes aux familles. Ce choix favorise les ménages aisés qui peuvent s'offrir des emplois à domicile au détriment de l'action publique locale et des modes d'accueil collectifs", a-t-elle poursuivi.

### Un important manque à gagner

Les élus socialistes ont dénoncé la brutalité du changement des règles par la Caf.

Une position soutenue par les élus communistes : "Nous partageons ces inquiétudes", a déclaré Patrick Jouan à propos du 3<sup>e</sup> contrat temps libres. Et Yann Vince de rappeler à propos du contrat éducatif local que "les seules collectivités locales ne sauraient corriger avec leurs seuls moyens les inégalités sociales".



Maintien du financement de la Caf pour la construction de la crèche de Port-au-Blé.

Le manque à gagner pour la seule petite-enfance est 150 000 €. "L'Arpej est aussi concernée. Elle fait pourtant un travail important auprès des jeunes laissés à eux-mêmes. Ce désengagement se fait sur des actions qui visent à l'intégration des jeunes et à la sécurité publique", a regretté Gilles Retière, maire.

### Signature des contrats

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer les contrats évoqués. Le programme de 26 actions du contrat éducatif local pour 2006-2007 (montant de 116 000 €) favorise l'accès des 3 à 16 ans aux pratiques sportives culturelles et de loisirs.

De même, il assure la mixité sociale dans les activités périscolaires ou de loisirs. L'application du quotient familial ou de tarifs différenciés est systématiquement recherchée pour favoriser l'accès aux enfants des familles modestes. Le 3<sup>e</sup> contrat temps libres 2006-2008, destiné aux enfants de 6 à 16 ans, concerne l'accueil des enfants sur leur temps libre et reconduit pour l'essentiel les actions entreprises de 2003 à 2006. Le maire ayant réussi à négocier pendant le maintien du financement Caf pour la construction de la crèche du Port-au-Blé, le conseil municipal a voté le prolongement d'un an du 4<sup>e</sup> contrat petite-enfance.

## Prévention de la délinquance

Prévention de la délinquance et médiation sociale pour le volet égalité des chances, emploi et revitalisation économique pour le volet économique, l'adoption du plan d'action 2006 du contrat de ville prévoit 120 000 € co-financés par l'Etat comme prévu lors de la signature entre les villes, la Communauté urbaine et la préfecture en 2000.

## Création de la Zac de la Jaguère

Le bilan de la concertation sur ce projet, a été adopté ainsi que la création du périmètre de cette zone d'aménagement concerté (Opposition : six abstentions et une voix contre). Le projet envisage la construction d'environ 800 logements dont 25 % de logements sociaux sur une dizaine d'années pour les 17 hectares disponibles tout en maintenant 6 ha d'espaces verts. "La concentration de logements sociaux est dangereuse", s'est exclamé Jacky Robin pour l'Opposition. "Votre courant politique a voté à l'unanimité la règle des 20 % de logements sociaux à la Communauté urbaine, mais vous ne tenez pas vos engagements sur le terrain", a noté Gérard Allard, adjoint (PS) à l'urbanisme et à l'aménagement durable. Les 25 % sur les opérations nouvelles permettent de rattraper les 17 % sur le reste de la commune. Le PC partage la démarche d'offrir une diversité de logements aux habitants. Les Verts voient leurs choix repris dans ce projet, tout en souhaitant aller plus loin pour en faire un exemple en matière d'aménagement. Le dossier de création de la Zac de la Jaguère est consultable au service Développement urbain en mairie.



800 logements répartis sur 17 hectares.

## EN BREF...

**Trocadière : bilan 2005**  
219 jours d'occupations, 16 spectacles, 15 007 visiteurs à Natura, fêtes familiales et associatives, location pour des concours administratifs... Le chiffre d'affaires du délégataire NGE est en hausse de 11 % par rapport à 2004. Bénéfice : 35 000 € dont 4 000 € reversés à la Ville.

**Projets d'associations pour Rezé les couleurs**  
Dix-huit associations, qui ont conçu des projets spécifiques dans le cadre de cette 3<sup>e</sup> édition, se voient allouer des bourses d'aide d'un montant global de 4 000 €.

**Conseil municipal**  
Ouvert au public, le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 22 septembre à 19 h à l'hôtel de ville (entrée par les jardins).

**Plan local d'urbanisme**  
Le projet de Plan local d'urbanisme (Plu) révisé a été arrêté lors du conseil communautaire du 23 juin dernier. Le dossier est en consultation auprès des personnes publiques associées (CCI, conseil général, Etat) et le conseil municipal émettra un avis sur ce projet lors de sa séance du 22 septembre prochain. Enquête publique à l'automne.

**Maison de l'emploi**  
La Maison de l'emploi du Sud-Loire, l'une des 7 antennes de Nantes Métropole, sera inaugurée le 14 septembre. Elle se substitue au Plan local pour l'emploi et s'adresse à tous les publics en recherche d'emploi. 8, rue Jean-Baptiste-Vigier.

**Port de Trentemoult**  
Du 5 au 14 septembre, Nantes Métropole procédera à un retrait de la végétation qui prolifère dans l'anse, pose des problèmes de sécurité et de salubrité pour les usagers et qui peut nuire, à terme, à l'activité de l'équipement.



**Les joueurs de pétanque auront deux terrains à disposition.**

## RAGON

# Les Étoiles recouvrent leur éclat

**Réhabilitation des façades de la Cité des Étoiles, remise en état du chemin, installation d'une aire de jeux et de terrains de pétanque.**

Depuis deux ans le Cif, Nantes Métropole, l'équipe du Conseil local de prévention et de sécurité, le service municipal sport et vie associative, le centre socioculturel de Ragon, l'association Fernand-Deligny et l'Arpej travaillent de concert sur le dossier de réhabilitation de la Cité des Étoiles. Le projet entre enfin dans sa phase concrète. Les habitants des 105 logements vont être témoins durant quelques mois de nombreux aménagements dans leur quartier. Propriétaire bailleur, le Cif lance des travaux de réhabilitation dont le budget global s'élève à 600 000 € : ravalement des façades, travaux de serrurerie et de menuiserie, ... En septembre, une aire de jeux pour les petits (tobogan, balançoire, maison) sera aména-

gée entre la rue Orion et la rue Cassiopée. Cette installation fait suite à la demande en 2004 d'un groupe d'ados du quartier soutenu par l'Arpej. "Les jeux seront pour nos petites sœurs et petits frères", confie Melody, une des pionnières du groupe avec ses copines Ludivine et Lindsay. Mobilisées également contre les

déjections canines dans les espaces verts, les ados ont été entendues : un canisite sera mis en place, ainsi que des poubelles et des bancs. De son côté, Nantes Métropole va remettre en état le chemin sablé et, répondant à la demande du collectif d'habitants, installer deux terrains de pétanque. Fin des travaux : été 2007.

*"Le quartier a changé"*

Aux premières loges, cet habitant du 7 rue Orion a hâte de voir le lancement des travaux. Pierre Talon est la cheville ouvrière du collectif d'habitants créé en 2005 pour dynamiser le quartier avec le concours de l'association Deligny et l'équipe du CSC Ragon. "Il a fallu batailler parfois pour la couleur des façades et l'aménagement des ter-



**Pierre Talon.**

rains de pétanque. Mais nous avons été entendus. Le quartier a changé et a gagné en tranquillité. Reste à l'animer. Avec l'embellissement paysager et les jeux, j'ai bon

espoir de voir le dialogue s'instaurer entre tous les habitants." Le collectif s'organise et vise un statut associatif. "Nous allons tout mettre en œuvre pour redonner une dynamique au quartier et faire en sorte que les jeunes et moins jeunes se rencontrent." Le CSC Ragon est déjà à pied d'œuvre. L'an passé, Patricia Ratron, animatrice, assurait des permanences dans le local que le Cif met à la disposition des habitants. Cette année, elle proposera des activités aux familles.



**De nouveaux commerçants vont contribuer à l'animation de la place.**

## PONT-ROUSSEAU

# Place des Martyrs enfin complétée

**L'immeuble Président abrite désormais trois commerces et services.**

La place des Martyrs s'est enrichie de trois nouvelles activités au rez-de-chaussée de l'immeuble Président. UCB, spécialiste du crédit immobilier, a ouvert ses portes en juin dernier, suivi par Distri club médical 44, une franchise qui vend du matériel médical aux particuliers et aux professionnels de santé. Dernier arrivé, le salon de coiffure Perfect futur n'est pas inconnu des habitants du quartier. Son patron, Didier Tabot, tenait

auparavant le salon Positif place Sémard. Il a été séduit par l'emplacement et son potentiel. Même satisfaction chez les riverains de voir les locaux commerciaux enfin occupés après une vacance de sept ans. "Ça fait moche cet espace vide" entendait-on communément. "Le quartier est bien, tranquille, mais il y avait besoin de ça, on le disait tous", confie Jeanne, qui habite l'immeuble Président depuis 7 ans.

## RAGON

# Une salle de convivialité à la Robinière

Les clubs et associations sportives usagers\* du stade de la Robinière l'attendaient pour leur troisième mi-temps et autre moment de détente entre eux et avec leurs adversaires.

Avec les services municipaux, ils ont établi le projet en exprimant leurs besoins et leurs souhaits d'aménagement. Actuellement en cours de construction, la salle de la convivialité ouvrira ses portes au prin-

temps prochain. En plus de cette salle de 120 m<sup>2</sup>, le bâtiment offrira 140 m<sup>2</sup> locaux de rangements. Il a été conçu pour répondre à des critères de haute qualité environnementale : bonne isolation phonique, mutualisation de la chaufferie avec les locaux proches (vestiaires et locaux des espaces verts). L'enveloppe budgétaire s'élève à 587 000 €.

\* L'AEPR football et le FCR, l'ASBR rugby et boule lyonnaise, les Margouillats (foot américain), le tir à l'arc et la boule de la Ragonnaise, le palet-club du Château, le swin-golf.

**Début des travaux de la salle à la Robinière. Livraison : été 2007**



## EN BREF...

### ■ LA HOUSSAIS Modulaire pour l'accueil périscolaire

Compte-tenu de la hausse de la fréquentation de l'accueil périscolaire de l'école de la Houssais et de l'absence de locaux spécifiques, un bâtiment modulaire de 60 m<sup>2</sup> sera installé dans le courant du trimestre de rentrée. Coût : 89 500 €

### ■ RAGON Noms de rues au Genétais

La longue rue du Genétais, qui a subi d'importantes transformations, n'est plus identifiable. D'où les modifications de dénomination suivantes : le premier tronçon entre les rues Maurice-Jouaud et de la Galarnière devient la rue Camille-Claudé ; le second, entre la rue de la Galarnière et le boulevard Jean-Monnet, se nomme la rue Olof-Palme ; le troisième tronçon devient rue Comète-de-Haley ; le dernier tronçon entre le boulevard Monnet et le périphérique garde le nom de rue du Genétais.

### ■ TRENTEMOULT Microbus électrique

Il a transporté 6 500 personnes depuis le début 2006, soit en moyenne 70 personnes par jour. Les utilisateurs sont de plus en plus nombreux : le taux de fréquentation a doublé de janvier à mai. Rappel : le microbus s'arrête à la demande pour monter à bord ou en descendre.

## BLORDIERE

# La fête du quai Léon-Sécher mobilise les habitants

Un an de préparation, une semaine de mise en place pour deux jours de fête.

« Il faut absolument qu'on tranche, on est fin juin », rappelle Véronique Vignaud, habitante du quai Léon-Sécher. Au centre socioculturel de la Blordière, le comité d'organisation de la fête effectue ses derniers arbitrages. « Quel artiste retient-on et avec quel budget ? Quelle affiche choisit-on ? » Toute l'année, une vingtaine de personnes se réunit pour préparer les festivités. « Je fais partie de la commission musicale, explique Jean-Luc Coché, adhérent du CSC. Je suis allé écouter un groupe dans un festival et nous l'avons retenu. »

Une fois, le programme élaboré, reste à mobiliser les troupes. « J'ai commencé en aidant à monter les stands, explique Katia Derock, habitante du quai. Aujourd'hui, je suis responsable d'un poste. C'est surtout pour mieux connaître mes voisins et



Les organisateurs de la fête devant l'affiche.

faire un truc sympa ensemble. » Le jour J, plus de 100 bénévoles sont mobilisés. Toutes les bonnes volontés même hors quartier peuvent s'inscrire lors d'un apéro quai le 1<sup>er</sup> septembre à 18h30, quai Léon-Sécher. La fête aura lieu le 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Voir programme en page sortir.

## TRENTEMOUT

# La meilleure énergie, c'est la vôtre...

Profiter de la semaine de la mobilité pour bouger autrement et découvrir d'autres modes de transports. C'est l'invitation de Nantes Métropole pour ce temps fort qui se déroulera du 16 au 22 septembre sur le thème du changement climatique. Son slogan : « Bougez autrement ! La meilleure énergie, c'est la vôtre... ». Partenaire de l'événement, la Ville favorisera les déplacements des piétons et des cyclistes en fermant les quais de Trentemoult à la circulation automobile du samedi 16 au mardi 19 septembre inclus. Des macarons permettront aux riverains d'accéder à leur lieu de stationnement quotidien.

Par ailleurs, Trentemoult accueillera la caravane de Nantes Métropole le mercredi 20 septembre. C'est l'occasion de venir s'informer sur les nouvelles offres et les nouveaux modes de transports urbains, notamment les vélos de location.



Prendre la navette fluviale avec son vélo, c'est possible !



Quatorze ordinateurs pour consulter Internet.

## CHATEAU

# Médiathèque : l'espace multimédia s'agrandit

Avec quatre ordinateurs de plus et le renouvellement complet de son parc informatique, l'espace multimédia de la médiathèque Diderot prend de l'ampleur à la rentrée. Créé en 1998, il comptera dorénavant 14 postes consacrés à la consultation des cédéroms et d'Internet... Objectif : mieux répondre à la demande croissante des usagers de tous âges qui surfent sur le web en diminuant le temps d'attente.

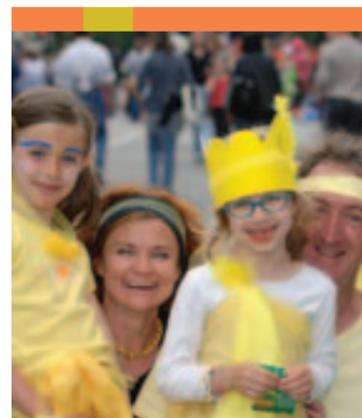
« Nous avons constaté que les demandeurs d'emploi sont aussi de plus en plus nombreux à utiliser cet espace. C'est pourquoi nous avons décidé d'en faire un véritable outil avec quatre ordinateurs dédiés à la consultation des offres

d'emploi ainsi qu'à l'autoformation sur les logiciels de traitement de texte par exemple. Cela permettra de donner des outils optimum à ceux et celles qui souhaitent rédiger un CV ou une lettre de motivation », explique Martine Cailly, directrice des bibliothèques. Une nouvelle dynamique qui se prolongera, dans le courant de l'année, par un Samedi du net sur le thème : « Internet et la recherche d'emploi », en partenariat avec l'ANPE. L'abonnement est gratuit pour les demandeurs d'emploi (sur justificatif).

Rens. Médiathèque Diderot, 02 40 04 05 37 ou [www.bibliotheque.mairie-reze.fr/pages/espace\\_multimedia.htm](http://www.bibliotheque.mairie-reze.fr/pages/espace_multimedia.htm)

## PAROLES D'HABITANTS

C'est notre deuxième Fête des couleurs. Nous aimons sa spontanéité, sa convivialité, le mélange de populations de différents quartiers. La fête permet de prendre plus de temps avec les gens. On vit dans une société pas très drôle. La couleur, c'est important. Elle stimule, elle apporte la gaieté. D'ailleurs, nous apprécions beaucoup dans Rezé de voir de plus en plus la maison en famille avec une balancelle de poussins et une guirlande de grosses boules jaunes de piscine. La Fête des couleurs permet aussi de se déguiser. Dans la vie courante, on passerait pour un hurluberlu, là on a plaisir à changer de costume. On vient pour les concerts et le spectacle pour enfants.



La famille Farouault, de Blordière, rencontrée à Pont-Rousseau le samedi 24 juin vers 18h.

## AGENDA

**Tourisme et loisirs**  
Sorties : samedi 2 septembre : l'Erdre. Rendez-vous à 18h à la Grimaudière. Exposition, animation musicale à 21h. Mais avant, un circuit jusqu'à la Gandonnière. Prévoir un pique-nique.  
Dimanche 3 septembre : la Barre-de-Monts.  
Dimanche 10 septembre : rando Ouest-France à Mouilleron-le-Captif (85).  
Dimanche 17 septembre : rando Ouest-France, Pont-Saint-Martin.

**Des chiffres et des lettres**  
Le club de Rezé organise son tournoi annuel le 1<sup>er</sup> octobre à la salle polyvalente le Seil, allée de Provence. Le tournoi débutera à 8h45 et est ouvert à tous, clubs et individuels.  
Rens. 02 40 93 96 75.

**ASBR omnisports**  
Journée portes ouvertes au centre sportif Airbus 11, rue de la Galarnière le samedi 9 septembre de 14h à 18h.

**UNRPA**  
Organise une sortie le 4 octobre dans le Segréen. Inscription le mercredi 20 septembre, salle Jean-Jaurès, prix 50 €. Ce même jour, concours de belote début à 14h30.

**CSC Château**  
Echange de savoirs sur le thème des pierres et des minéraux, 14 septembre, 14h30. Journée du bénévolat, salle du Chêne-Gala, 23 septembre, 10h30 à 19h.  
Rens. 02 51 70 75 70.

**Les Amis des enfants du monde**  
L'association humanitaire recherche des jeux, jouets, livres, cassettes, dvd. Ils seront vendus au cours d'une foire aux jouets le 19 novembre à Sainte-Luce. Le bénéfice ira aux enfants des rues de Kémissié en Ethiopie.  
Rens. 02 51 70 20 72.



Aller à l'école avec les copains et des adultes accompagnateurs, c'est sympa et sécurisant.

## BLORDIERE

# Le pédibus, une idée qui marche

Ce service de ramassage scolaire à pied fonctionne le samedi pour les enfants de l'école Ouche-Dinier.

Il est 8h30. Patrick et sa fille Salma, huit ans, attendent les enfants guidés par Anne, mère d'élève. Après avoir endossé des chasubles fluo, ces deux adultes accompagneront à pied les enfants jusqu'à l'école Ouche-Dinier. Sur le chemin, ils accueilleront d'autres enfants en différents endroits de l'itinéraire. Ce moyen de transport sûr et convivial est né le 13 mai d'une convention établie entre la mairie, les utilisateurs et les accompagnateurs. Une initiative de l'association de parents d'élèves FCPE encouragée par la Ville. "Cela

réduit la circulation automobile près de l'école : moins de danger, moins de pollution. Et ça permet de sensibiliser les enfants aux règles de sécurité routière", explique Patrick. La petite Salma, pour sa part, aime bien "discuter avec les copains". Plus tard, elle voudrait aller à l'école toute seule. "C'est bien de l'accompagner au départ", souligne son père. "Et puis, le pédibus donnera peut-être envie aux enfants, quand ils seront plus grands, de continuer à s'attendre pour faire la route ensemble." Et de marcher à pied plutôt que d'utiliser la voiture...

## TRENTEMOULT

# Grandes et petites foulées

C'est devenu une tradition... Depuis plus de 20 ans, l'ASBR Cross athlétisme organise le trophée de la ville de Rezé et le challenge Raballand. Dimanche 17 septembre, jeunes et moins jeunes devront prouver leurs performances en course pédestre sur route. "Cet événement populaire reste ouvert à tout le monde : hommes, femmes, licenciés, non licenciés...", souligne Erwann Stervinou, président de l'ASBR Cross athlétisme. Face au port de Nantes, les coureurs

devront arpenter les bords de Loire et les ruelles de Trentemoult. Les organisateurs ont balisé quatre courses pour satisfaire pas moins de 300 participants : athlètes de niveau régional ou débutants, enfants ou vétérans. Le trophée de la ville sera disputé sur 20 km (épreuve chronométrée officiellement), le challenge Raballand sur 10 km. Petites foulées également pour les plus jeunes, avec deux courses de 1 400 m et de 3 000 m !



Vingt kilomètres à pied...

Dimanche 17 septembre. Remise des dossards à 7h45. Premiers départs dès 9h, 14 rue du Seil.



Lors des journées du patrimoine, suivez les guides de la Maison Radieuse, Martine Vittu et Yvette Bourry.

## REZE-CENTRE

# La Maison Radieuse, un patrimoine vivant

Les habitants du Corbusier présentent leur façon de vivre.

Une trentaine de membres de l'Association des habitants de la Maison Radieuse seront sur le pont lors des Journées du patrimoine. Ils étaient 1 700 visiteurs l'an dernier à arpenter le parc, les longues rues intérieures du bâtiment, l'appartement témoin, la bibliothèque, la terrasse et son école haut perchée. Les habitants répondent avec plaisir à la curiosité suscitée par l'immeuble et son fonctionnement, certains en ouvrant grand les portes de leur domicile. "Ils veulent montrer

pourquoi ils y sont bien", souligne Yvette Bourry, la présidente de l'association. Les enfants ne sont pas les derniers à apprécier ces intérieurs originaux. "Tous les ans, un gamin me demande où est mon salon", sourit Martine Vittu, une des pionnières du "Corbu", n'offrant pas de salon mais une pièce de vie avec ce qu'on appelle à l'époque une cuisine "à l'américaine".

Visite guidée le dimanche 17 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

## INTERQUARTIERS

# Le patrimoine en roulant

Parcourir la ville à vélo permet de la voir autrement.

A l'occasion des Journées du patrimoine 2006, les Cyclo-randonneurs Loire-Océan et la Ville invitent à pédaler dans Rezé à la découverte de ses richesses disséminées dans les différents quartiers. De Saint-Lupien à la Piroterie en passant par la Morinière, cette traversée des époques et des lieux sera parsemée d'arrêts commentés au fil des 20 km du circuit. "On ne fait pas tout le patrimoine de Rezé", précise le prési-



Rendez-vous au moulin de Pront.

dent des CRLO, Jean-Luc Tréberne, qui réfléchit déjà au parcours 2007. "En 2h30, on donne envie aux gens de retourner sur les lieux autrement et plus longtemps." Ouverte à tous, la balade sera encadrée par les membres du club.

Quatre départs : les samedi 16 et dimanche 17 septembre, à 9h et 14h, depuis le moulin de Pront. Rens. 02 40 84 11 51.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

**REZÉ CENTRE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.**

■ Mireille Richeux-Donot  
Samedi 9 de 11h à 12h.

■ André Marti  
Lundi 25 de 17h à 18h.

**CHÂTEAU (Landreau/Trocardière) Centre socioculturel, allée de Touraine.**

■ Jean-Yves Nicolas  
Sur rendez-vous en mairie.

■ Samuel Landier  
Lundi 11 de 17h à 18h.

**BLORDIÈRE (Ouche-Dinier) 3, square du Jaunais.**

■ Alain Coutant-Nevoux  
Pas de permanence en septembre.

■ Bérangère Musseau  
Sur rendez-vous.

**PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul) Pont-Rousseau, 8 rue Jean-Baptiste-Vigier.**

■ François Simon  
Samedi 2 de 11h à 12h.

■ Malika Tararbit  
Pas de permanence en septembre.

**HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins) Maison de quartier de la Houssais.**

■ Aline Conan  
Samedi 9 de 10h à 11h.

■ Sylvie Desportes  
Samedi 23 de 10h à 11h.

**RAGON Maison de quartier, rue du Vivier.**

■ Marie-Ange Gallais  
Samedi 9 de 11h à 12h.

■ Christine Coutant  
Sur rendez-vous.

**TRENTEMOULT-LES-ÎLES (Haute-Île et Basse-Île) Maison de quartier.**

■ Danièle Daunis-Féraud  
Samedi 16 de 10h à 11h.

### Élus de l'opposition

■ Permanence le lundi de 9h à 10h30 et le vendredi de 14h à 16h en mairie ou à domicile 06 62 14 63 48.

### Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye/Rezé  
Gérard Allard tient sa permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois au centre social André-Coutant de 9h à 10h30. Reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 56. www.gerardallard.blogs.com

■ Canton de Rezé-Bouguenais  
Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 32 29 28.



Les régates de Trentemoult sont nées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Michel Soulas et Emile Robert, deux capitaines de régates.

## MÉMOIRE DE LA VILLE

# Trentemoult : un siècle de régates

**Les régates de Trentemoult attirent des milliers de spectateurs sur les quais de la Loire. Ce rendez-vous sportif et familial a un temps disparu avant d'être relancé en 1990. Prochaine édition : 17 septembre.**

Les premières photos de régates datent de 1884. Mais de tout temps, les hommes se sont affrontés sur la Loire. "Il y a toujours eu des régates à Trentemoult, organisées par des pêcheurs ou des sociétés comme le Sport nautique de l'Ouest", explique Michel Soulas, ancien président du syndicat d'initiative de Trentemoult. À partir de 1936, cette association prend en charge l'organisation des courses. "Les régates se déroulaient en juin, raconte Michel Soulas, avec différentes catégories : canots de pêches, yachts de plaisance, dériveurs, pontés et demi-pontés utilisés pour pêcher l'alose et les civelles..." Sur les quais, des milliers de spectateurs se pressent pour admirer le ballet

des voiles multicolores. Beaucoup viennent de Chantenay et Nantes en canot ou roquiu.

### Le gratin de la voile

"Il n'y avait pas la télé, très peu de sorties, souligne Michel Soulas. Trentemoult c'était un peu leur balade. Les trois quarts n'y connaissaient rien aux courses." Pourtant, la compétition compte pour les championnats de France et attire le gratin de la voile, des champions du monde ou des médaillés olympiques.

Après la Seconde Guerre mondiale, avec le développement des moyens de transport, les concurrents viennent de tout l'Ouest même de la Rochelle, Arcachon ou

Bordeaux. "Nantes et Trentemoult étaient un lieu de voile avec un niveau élevé, rappelle Émile Robert, président du centre nautique Sèvre et Loire. Le plan d'eau était beaucoup plus accessible et le courant moins fort."

### La manifestation s'envase en 1984

Mais au fil des ans, et de l'aménagement du fleuve, les conditions de compétition se sont dégradées. "Sur la plage de la Grève, il n'y avait plus que de la vase, cela posait problème pour la mise à l'eau, précise Michel Soulas. Nous avons sécurisé."

Six ans plus tard, le centre nautique Sèvre et Loire tente de relancer les régates.

"Cela n'a pas été simple, raconte Émile Robert. Les pontons étaient précaires. La troisième année, il n'a pas fait beau, on a décidé d'arrêter."

Des discussions avec la mairie permettent de résoudre les problèmes d'accessibilité et de sécurité. La Ville va prendre en charge la location de véritables pontons et les frais d'intervention de la SNSM. Les courses peuvent reprendre en 1994.

### Retrouvailles au milieu du fleuve

"Aujourd'hui, les régates sont des courses de loisirs et l'événement n'a plus qu'une importance locale", précise Émile Robert. Depuis cinq ans, une asso-

ciation de Chantenay organise le même jour Cale en fête, de l'autre côté de la Loire. Une animation au milieu du fleuve clôture la journée : échange de cadeaux entre les habitants des deux rives, chorale commune...

Mais la menace pèse toujours sur les régates. "Ce n'est pas gagné, si le courant de l'eau persiste avec cette force (plus de 5 nœuds) s'inquiète Émile Robert. Les dériveurs souffrent quand le vent manque. Le bateau voile-aviron, la spécialité du club, fait valoir son atout de double propulsion. Néanmoins, lutter contre le courant à la force des bras est très physique. Le risque : une baisse d'intérêt des concurrents et donc la remise en cause des régates..."

**CONCERTS EVENEMENTS**

■ **Soirée Georges Brassens**

Par Alain Rétif et Henry Delabarre, professeurs de l'école municipale de musique. *Mardi 5 septembre, 18h, Place du Château. Rens. 02 51 70 78 00.*

■ **Musique arménienne**

"Miniatures pour quatuor à cordes" par Romaine Foison, Céline Lièvre, Anne Morineau, Sharam Safavi, professeurs de l'école municipale de musique. *Mardi 26 septembre, Epicerie sociale (31, rue Victor-Fortun). Rens. 02 51 70 78 00.*

■ **Fête quai Léon-Sécher**

Thème : l'insolite. **Samedi 30 septembre :** À partir de 16h : jeux nautiques, espaces jeux, ateliers (création d'instruments de musique, culture hip-hop, bidouille,...). 17h : parade Dé joyeux avec la fanfare des Cornichons. 18h : spectacle de rue de la C<sup>e</sup> les Pouss'pieds. 19h : parade Dé joyeux avec la fanfare des Cornichons. 20h : chanson théâtrale avec Takatie. 22h : bal populaire avec Jean-Claude Crystal.

■ **Forum des associations**

(Voir page 5). *Débat : vendredi 1<sup>er</sup> septembre, 20h30, cafétéria de la Halle de la Trocardière. Forum : samedi 2 sept, de 14h à 18h30, Halle de la Trocardière.*

■ **Présentation de la saison de l'Arc**

Avec la fanfare la Clique-sur-Mer. *Mardi 5 septembre, 19h, Théâtre municipal. Rens. 02 51 70 78 00.*

■ **Régates de Trentemoult**

Voiles modernes et traditionnelles s'affrontent au cours d'une compétition conviviale organisée par le CNSL. (voir p.20) *Dimanche 17 septembre de 10h à 18h. Rens. 02 40 13 13 57.*



Duo Bertrand en Compagnie

■ **Duo Bertrand en Compagnie**

Musique traditionnelle du marais vendéen. Veuze, hautbois, violon, violoncelle, accordéon diatonique, percussions et saxophone. *Dimanche 17 septembre, 14h30 et 16 h30, Place des Filets, Trentemoult. Gratuit. Rens. 02 51 70 78 00.*



Fête quai Léon-Sécher

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre**

8h30 : concours de pêche (8-16 ans). 10h : marche insolite de 6km. Départ du Chemin-Bleu (CSC). 14h-18h : groupes musicaux et chorales, démonstrations de Gouren (lutte bretonne), contes avec la bibliothèque de la Noëlle (14h30 et 16h30), sorties nautiques et pédestres (14h et 16h). 15h : concert Tri Bleiz Die (rock breton). 16h : concert de l'école de musique Mozart en trio. 17h : concert Ma Valise (chanson).



Forum des associations

**LECTURE**

■ **Marie-Florence Ehret**

Auteur de romans, nouvelles et poèmes, elle revient à Rezé pour donner une lecture de "Corbu 603" (co-édition ville de Rezé / Comp'Act, 2006) écrit suite à une résidence à Rezé en 2004-2005. *Mardi 26 septembre, 19h, Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.*

**Journées du patrimoine**

Nombreux circuits, visites guidées, animations et conférences autour du patrimoine local, samedi 16 et dimanche 17 septembre :

■ **ARCHITECTURE CONTEMPORAINE**

**Réalisations architecturales HQE.** Visite de 3 sites : samedi 9h30, crèche du Port-au-Blé, 10h30 CSC Jaunais-Blordière, 11h30 hangar de la Classerie. Rés. Ardepa 06 80 92 68 01. **Médiathèque Diderot.** Bâtiment réalisé par l'architecte Massimiliano Fuksas. Exposition de documents anciens. Samedi 10h-12h et de 14h-18h. **Le théâtre municipal.** Visites par les architectes Estève et Boucheton qui l'ont rénové en 2005. Samedi et dimanche, visites guidées à 16h. **Hôtel de ville.** Bâtiment et mobilier conçus par l'architecte Alessandro Anselmi. Dimanche, visites guidées à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h. **La Maison Radieuse.** Dimanche 10h-12h et 14h-16h.



Le théâtre municipal.

■ **VISITES GUIDÉES**

**Les archives municipales.** Dimanche, visites guidées à 14h, 15h et 16h. Rés. service des Archives 02 40 84 45 36. **Site archéologique de Saint-Lupien.** Samedi et dimanche, visites guidées toutes les demi-heures 10h-13h et 14h-17h. **Eglise Saint-Paul.** Animation autour de l'orgue samedi à 17h et dimanche à 16h. **Atelier Bois courbe.** Visite du chantier naval (110, rue de la Basse-Ile). Samedi et dimanche 10h-12h30 et 14h-18h.

■ **CIRCUITS**

**La signalétique du patrimoine.** Quatre thèmes : archéologie, architecture contemporaine, bâti de caractère, patrimoine industriel et ouvrier. Visites libres. Fiches par thème disponibles à l'accueil de la mairie. **Trentemoult.** Rendez-vous à l'embarcadère. Samedi, visite guidée à 14h30. **Circuit vélo dans Rezé.** (voir p.19)

■ **EXPOSITIONS, VISITES, CONCERTS, CONFÉRENCES**

**La Balinière.** Expos, concerts, conférence. Samedi de 14h à 22. Visite du parc à la française (300 variétés de rosiers). Samedi, visites guidées de 14h30 à 16h.



**L'église Saint-Pierre.** Samedi de 10h-12h et 14h-17h, dimanche 11h-12h et 14h-17h. Concert d'Aria voce, dimanche à 17h30.

**Ragon.** Exposition sur l'habitat des villages de Ragon et visite des villages. Maison de quartier rue du Vivier. Samedi et dimanche à 10h, 14h et 16h.

**Maison des Isles.** Exposition de maquettes de phares (plus de 500 pièces). Samedi 14h-20h, dimanche 10h-19h.

■ **RÉGATES**

**116<sup>e</sup> régates de Trentemoult :** patrimoine vivant (voir p.20)

**Renseignements : 02 40 84 42 29.**

**EXPOSITION**

■ **Phares**

A l'occasion des régates de Trentemoult, exposition de maquettes de phares. *Le 16 septembre de 14h à 20h et le 17 de 10h à 19h, Maison des Isles. Rens. 02 40 13 13 57.*

**BROCANTE**

■ **Vide-grenier**

Organisée par la fédération des parents d'élèves de l'école maternelle de la Houssais. *Samedi 30 septembre, Parc municipal de la Houssais.*



Cirque Plume

**BIENTÔT...**

■ **Le cirque Plume**

Du 18 octobre au 5 novembre, présentation du nouveau spectacle "Plic-ploc". Une histoire d'eau sous toutes ses formes. Pour grands et petits (à partir de 5 ans). *Chapiteau rue de la Gare à Pont-Rousseau. Tarifs : de 28 € à 15 €. Rens : Arc 02 51 70 78 00, MCLA 02 51 88 25 25 ou Onyx La Carrière 02 28 25 25 00.*

# EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Cette double page est dédiée à l'expression des quatre groupes représentés au conseil municipal. Ils s'expriment sur un thème commun : les personnes âgées.

## Les élus socialistes

### "Nos parents : notre responsabilité !"

■ A Rezé, l'âge moyen des personnes âgées, qui entrent dans les établissements qui leur sont destinés, est de 86 ans. Les "maisons médicalisées" remplacent les "maisons de retraite" d'hier. L'accompagnement nécessaire exige une professionnalisation de tous les instants et des compétences très spécifiques. Les gestes, le regard, l'attention, l'écoute, la disponibilité, demandent de la part des personnels une force physique et mentale importante.

Les budgets de fonctionnement sont insuffisants et sans adéquation avec la réalité des besoins. Chaque année, l'augmentation des prix de journée devient inéluctable. Les familles modestes et de classe moyenne ont de plus en plus de mal à assumer leur participation financière. La mixité sociale est en danger ; si nous n'y prenons pas garde, le secteur privé s'organisera demain et seules les personnes aisées accéderont à ces établissements.

Un cri d'alarme est aujourd'hui lancé auprès du gouvernement. Des financements supplémentaires pour le vieillissement de la population, la création d'établissements et un renforcement des moyens d'aide à domicile, sont nos exigences.

Le 6<sup>e</sup> établissement rezéen ne pourra pas ouvrir malgré l'autorisation de la commission régionale CROSS ; le Préfet n'a pas les moyens financiers pour les soins.

A Rezé, nous ne voulons pas que des individus meurent de solitude comme cela fut le cas, en France, lors de la canicule de 2003. Notre ville aborde cette période de la vie avec responsabilité et lucidité. Aujourd'hui, des habitants se portent volontaires pour venir en aide aux personnes âgées ou handicapées isolées, en cas de risques exceptionnels.

La solidarité intergénérationnelle est notre objectif.

## Les élus Verts

### Solidarité entre les générations

■ Nous vivons plus vieux, tant mieux et nous serons plus nombreux. Aurons-nous de quoi vieillir heureux, en bonne santé, à la maison ? La discrimination croissante à l'égard des personnes âgées se fonde aujourd'hui, sur une représentation erronée de la vieillesse : coût, dépendance, maladie. Pour les décennies à venir : quelle place et quels rôles la société propose-t-elle à ses citoyen(ne)s aîné(e)s ? L'enjeu majeur est en effet de valoriser le rôle des retraité(e)s dans notre société, de respecter leurs projets personnels et de faire "avec" plutôt que de faire "pour". Des projets transgénérationnels existent déjà et doivent se renforcer, s'amplifier afin de conserver un maximum de lien social. Nous, les Verts, les soutiendrons fortement. Les offres d'assistance doivent répondre par une diversité et la demande est croissante. Les personnes âgées en perte d'autonomie souhaitent rester dans un tissu social ouvert. Il faut leur laisser le choix entre un soutien à domicile et une insertion au sein d'unités d'accueil de taille raisonnable, bien équipées et à proximité de l'environnement familial, d'où la nécessité :

- d'ouvrir des établissements d'utilité publique (foyers logements, unités de longs séjours),
- de faciliter la création de commerces et de services, au sein des ces établissements, qui soient ouverts aux autres habitants du quartier,
- d'augmenter et de développer les moyens de l'aide à domicile,
- d'aménager les formules d'hébergement temporaire, soulageant pour un temps, familles et entourage et d'accès rapides pour répondre à l'urgence de situations difficiles.

Il ne faut pas oublier que les personnes âgées participent largement à la vie économique et sociale. Ils sont de plus en plus solidaires de leurs concitoyens. La vieillesse n'est pas un coût mais un patrimoine. Disponibles, enrichis par des années d'expérience dans tous les domaines de la vie, les anciens sont des experts de la vie quotidienne et des relations humaines. Leurs savoirs et la transmission de celui-ci sont l'une des valeurs de l'écologie, prônée par les "Verts".



## Les élus communistes

### Faire de l'accueil des personnes âgées une priorité nationale

■ La France est le pays qui détient le record d'espérance de vie en Europe. Elle est de plus de 75 ans pour les hommes et de 83 ans pour les femmes selon les données de l'INSEE. La population française vieillit, et le nombre des personnes dépendantes augmente. Il est donc urgent de se pencher sur le problème du vieillissement de la population et particulièrement celui du personnel d'accompagnement.

Or, aucun gouvernement n'a anticipé le phénomène du vieillissement de la population. Quelques chiffres sont évocateurs : la Cour des comptes estime entre 36 000 et 100 000 le besoin de places supplémentaires pour l'accueil des personnes dépendantes d'ici 2020. L'objectif affiché par le gouvernement suite à la canicule était de créer 10 000 places. On voit le chemin à parcourir !

Dans le même temps, l'Etat oppresse les établissements, en refusant les évolutions budgétaires nécessaires à la concrétisation d'une véritable volonté politique faisant de l'accueil des personnes âgées une mission de l'Etat. Les élus communistes sont fondamentalement attachés aux principes de l'égalité de traitement et aux obligations de la solidarité nationale vis à vis d'une génération qui a construit tant de choses.

C'est ainsi qu'à Rezé nous défendons une politique de maintien à domicile pour les seniors et de développement de nos capacités d'accueil en maisons de retraite. Les difficultés rencontrées à ouvrir un nouvel établissement sont un exemple de l'indigence des moyens consacrés par l'Etat à ce qui devrait être une priorité.

Force est de constater que les logiques libérales qui prévalent dans les choix politiques actuels sont antinomiques avec cette exigence.

[groupecommuniste.reze@laposte.net](mailto:groupecommuniste.reze@laposte.net)

## Les élus de l'Opposition

### La révolution de la longévité

■ Nous vivons une révolution : celle de la longévité. Chaque année, l'espérance de vie s'accroît d'un trimestre. Elle dépasse désormais 80 ans. 1 100 000 personnes avaient plus de 85 ans en 2005. Elles seront 800 000 de plus en 2015. Leur nombre aura doublé en 2020.

C'est une chance pour chacun d'entre nous et un enrichissement pour toute la société. Quatre générations, voire cinq, coexistent désormais au sein d'une même famille. La longévité, c'est aussi un défi collectif pour notre pays, pour notre système de soins, pour l'ensemble de la solidarité nationale.

De nos jours, 70% des hommes de 90 ans sont encore autonomes. Cependant la perte d'autonomie touche aujourd'hui 6 % à 7 % des personnes de plus de 60 ans. Nous avons une capacité médicale et sociale à prévenir et à prendre en charge la dépendance liée au grand âge ; elle doit être renforcée et adaptée aux attentes des Français.

**Le plan quinquennal solidarité grand âge qui prendra le relais du plan vieillissement et solidarité 2004-2007 lancé après la canicule, apporte des réponses concrètes à ces attentes.**

Il encourage la modernisation des équipements des maisons de retraite grâce à une dotation de l'Etat de 500 millions d'euros et l'élaboration d'un véritable partenariat avec les Conseils Généraux pour rénover le patrimoine existant. Il prévoit la création de 5 000 places par an dans ces établissements d'ici 2012.

Il esquisse la création d'une véritable filière gériatrique du côté des hôpitaux avec la création de 4 000 places dans les différents services gériatriques réparties sur le territoire en fonction des besoins.

Il vise à augmenter les services des soins à domicile afin de libérer des lits en unités de soin et de répondre au souhait des personnes âgées de rester chez elles. Cette offre sera développée et adaptée, pour permettre aux personnes âgées de conserver leur cadre familial habituel le plus longtemps possible.

La France s'est aujourd'hui dotée d'une politique ambitieuse de la longévité, qui conforte la solidarité intergénérationnelle, en faveur des seniors actifs, avec le plan pour l'emploi des seniors, et de nos grands aînés avec ce plan de solidarité.

[reze.avenir@voila.fr](mailto:reze.avenir@voila.fr)

## PRATIQUE

### Recensement pour les jeunes de 16 ans

■ Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en août 1990 doivent se présenter avant le 30 novembre, avec carte d'identité et livret de famille au service des Formalités administratives de l'hôtel de ville.

### Cartes d'identité et des passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports doivent être obligatoirement déposées au service des Formalités du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Ces demandes concernent exclusivement les administrés domiciliés sur la commune. Rens. 02 40 84 42 02.

### Collecte des déchets dangereux des ménages

■ La collecte des déchets dangereux des ménages aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 septembre de 8h à 12h, place du 8-Mai à Rezé.

### Adef

■ L'Adef (Aide à domicile-emplois familiaux) propose des services qui facilitent la vie : entretenir son logement, faire le repassage, les courses,... Les chèques emploi service universel sont acceptés. Rens. 02 40 05 00 84, courriel : adef.4@wanadoo.fr.

### Ecole municipale des sports

■ Pour découvrir avant de s'engager dans une discipline, l'école des sports propose un large panel d'activités sans esprit de compétition aux enfants de 6 à 11 ans. Tous les mercredis de 9h30 à 12h sauf durant les vacances scolaires. Inscriptions : 13 septembre de 9h30 à 12h. Nouvelles inscriptions : le 20 septembre de 9h30 à 12h au gymnase Château-Sud. Rens. Service Sport et fêtes au 02 40 84 43 86 ou 02 40 84 43 97.

### Guichet unique de rentrée scolaire

■ Un guichet unique pour accomplir les démarches administratives (inscriptions aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire, aux centres de loisirs,...) dans un seul lieu : les 1<sup>er</sup> septembre, de 14 h à 18 h 30, et les 2 et 4 septembre, de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville (salle Moyano). Rens. 02 40 84 43 84.

## URGENCES

**POMPIERS : 18**

**POLICE : 17**

**URGENCES MÉDICALES : 15**

**AMBULANCES : 15**

(ambulancier de garde)

**Nouvelles Cliniques Nantaises**

**Service des urgences:**

02 28 25 50 15.

**Allo Enfance maltraitée : 119**

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

**08 VICTIMES : 08 842 846 37**

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

**CHIRURGIENS-DENTISTES**

**Dimanche 2 :** RENOUX Hervé, 110 bd

R. Schuman – Nantes (02 40 76 94 90).

**Dimanche 10 :** BOSCO Julia, 110 bd

R. Schuman – Nantes (02 40 76 94 90).

**Vendredi 17 :** COLLIGNON Nathalie,

20 rue du Calvaire – Nantes (02 40 48 29 46).

**Dimanche 24 :** MAHE RUAULT Sylvie,

137 route de Vannes – Saint-Herblain

(02 40 76 68 10).

**PHARMACIENS**

**Pharmaciens de garde :** s'adresser

au commissariat de police 02 51 11 23 00.

**ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE**

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :  
17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Du 11 avril au 21 juin.** Souleman Mahamat Boudy/ Chevrollier Yvann/Granger Noé/Padioleau Suzy/ Cassard Elouan/Le Gurun Hermann/Henry-Prince Sara/ GERMONT Evan/ Guilbaud-Laby Emma/Guilbaud-Laby Sören/ GIRON Clément/El Khettab Rayane/Livet Valentin/Menuet Mathys/Agass-Abishov Lamiyè Cosnard Lou-Anne/Grollier Emma/Passard Lucie/Lanvéoch Erwan/Le Dallic Iollan/Harnois Emma/ Bouligand Clément/Pountcheff Sasha/Ringeard Kévin/ Foyer Léana/Palatini Maxence/Deloumeau Louise/Boka Lyam/ Fort Axel, 2 rue du Léard.

### MARIAGES

**Hors de la commune.** Leclair Jérôme et Baudon Manolie, 49 bd Jean Monnet/Ridel Olivier et Chéron Sabrina, 46 r. de la Classerie/Cazaux Arnaud et Kerambloc'h Hélène, 5 r. Georges-Bizet/Proenca Aristide domicilié à Dakar (Sénégal) et Camara Isabelle, 81 r. Vigier/Anis Ludovic et Badaud Delphine, 1 pl. de la Renaissance/Juhel David et Lelou Virginie, 44 r. Charles-Rivière/Lanrivain Nicolas et Loyer Nadège, 10 r. du Petit-Léard/Duval Olivier et Aumont Estelle, 16 r. Zola/Chotard Sébastien et Boulet Adeline, 76<sup>me</sup> r. J-Jaurès/Dagorne Ronan, 1 av. de Bretagne et Bernard Maia domiciliée à Rennes/ Sautejeau Dominique et Louerat Valérie, 1 allée de Couéron/ Belaud Mathieu et Verdon Sandrine, 30 r. de la Blordière/Delage Dominique, 1 imp. de la Moirière et Moret Anna domiciliée à Brest/Deniaud Vincent, 47 r. Blanchet et Beauparlant Anne-Christelle domiciliée à Guérande/Raffin Thomas et Béché Caroline, 2 r. du Petit-Léard/Moumni Maher et Troulé Virginie, 18 r. Douillard/Lemarchand Yves et Dornier Emmanuelle, 5 r. de la Lyre/Motte Frédéric et Castano Nathalie, 7 allée Louis-Pergaud/ Achou Jacques-Olivier domicilié à Orvault et Loustaunau Sylvie, 12 chemin Fontaine-Launay/Lusseau Jean-Philippe, 3 r. Madame-Curie et Crivelli Isabelle domiciliée à St-Sébastien-sur-Loire/Debeauvais Benoît et Bolloc'h Aurélie, 30 r. de la Blordière/Garzia Aurélien et Rogé Amélie, 45 r. Claude-Gauluél/ Dubus Frédéric domicilié à Bruay-sur-Escaut et Gosselin Céline, 2 place des Martyrs-de-la-Résistance. **Du 17 juin au 9 septembre.** Charbonnier Fabrice et Bedier Christine, 49<sup>me</sup> r. de la Commune/Fillor Mickaël et Hervouet Céline, 1 allée Jean-Perrin/Brouillet Etienne, 23 av. des Alpes et Duveau Fany, 8 r. Pissarro/Rocquin Stéphane et Lesné Céline domicilié à St-Sébastien-sur-Loire, résidant 9 r. Daniel-Defoe/Bessonnet

Jean-François et Pouvreau Sylvie, 5 av. Parmentier/Donné Christophe et Jagot Julie, 6 r. des Arts/Mesnil Christophe et Fernandes Fatima, 29 r. J-Jaurès/Brissy Jean-Yves et Chauvel Catherine domiciliée à Istres, résidant 22 r. de la Bataillerie/Poyvre Jean-Pierre et Merland Aline, 11 r. Félix-Tableau/Roulois Pierre et Zettor Cindy, 26 av. René Guy-Cadou/Joualland Daniel et Dozol Céline, 14 place Charlie-Chaplin/ Leduc Anthony, 8 r. Hervé Bazin et Rautureau Angélique domiciliée à Chaize-Le-Vicomte/Lesimple Christian et Chatellier Nadine, 14 allée Paul-Eluard/Priou Samuel et Palatini Laetitia, 6 r. Maurice-Garand/Daël Damien et Niedzwiedz Leslie résidant à St-Brévin-les-Pins/Rousselot Yoann et Battelino Nathalie résidant 2 imp. de la Morinière.

### DÉCÈS

**Du 6 mai au 23 juillet.** Lucas Anne née Le Cam, 46 ans/Callé-Fillâtre Nadine épouse Hautbois, 50 ans/Fabulet Angèle veuve Helfritt, 76 ans/Cailleteau Louis, 80 ans/Masson Célestine veuve Perron, 102 ans/Coutanceau Yvonne épouse Loquais, 89 ans/Mainguy André, 85 ans/Belliot Jean-Luc, 54 ans/Barbotin Maryvonne veuve Rebillon, 62 ans/Boucard Clément, 78 ans/Fouché Andrée veuve Gaudin, 96 ans/Le Boulbarde Rémy, 62 ans/ Hénaff Marianne veuve Laduré, 92 ans/Métivier Roger, 81 ans/Lafitte Eugénie, 83 ans/Fournel Ange, 87 ans/ Courtois Marcel, 78 ans/Bandeira Marques Beatriz épouse Ormh, 61 ans/ Neau André, 68 ans/Renou Alice veuve Poingt, 92 ans/Azais Germaine veuve Caubet, 89 ans/ Charbonneau Yannick, 58 ans/Briand Jacqueline épouse Poindessault, 69 ans/Priou Jean, 68 ans/Freuchet Albert, 81 ans/Piscione Roger, 86 ans/Livet Gilberte veuve Mahé, 84 ans/Pineau Yvonne veuve Robert, 86 ans/Quéméré Jean, 85 ans/Hervé Jean, 80 ans/Roux Fernand, 87 ans/Gallais Chantal née Racineux, 55 ans/Louazel Roger, 82 ans/Sergent Raymond, 57 ans/Loussouarn Pierre, 92 ans/Neveu Daniel, 59 ans/Desfontaines Gilberte veuve Gantier, 92 ans/Guillemain Jacqueline veuve Vorger-Levant, 79 ans/Mercier Joseph, 84 ans/Hofman Pierrette née Drouallière, 63 ans/Ligneau Edouard, 79 ans/Dubois Jean, 71 ans/Papon Jacqueline veuve Le Mer, 67 ans/Oger Monique épouse Michaud, 55 ans/Defontaine Giselle veuve Peuke, 79 ans/Demangeat Marguerite veuve Landois, 98 ans/Gabillaud Alphonse, 87 ans/Hingand Irène épouse Lamande, 76 ans/Rouaud Gilles, 45 ans.